



OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER
BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET

Le 22 mai 2020

Madame Christine Hogan, Sous-ministre
Environnement et Changement climatique Canada
200, boulevard Sacré-Coeur
Gatineau (Québec) K1A 0H3

Christine.Hogan@canada.ca

Demande d'information : IR0495

Madame la Sous-ministre,

Comme vous le savez sans doute, le directeur parlementaire du budget (DPB) fournit au Sénat et à la Chambre des communes, de façon indépendante et non partisane, des analyses sur des questions relatives aux finances et à l'économie canadiennes, les budgets de dépenses et à certains autres documents, ainsi qu'au coût de certaines mesures. Dans l'exercice de ce mandat, je dois souvent obtenir des renseignements détenus par les ministères et les sociétés d'État. Conformément à l'article 79.4 de la *Loi sur le Parlement du Canada*, mon bureau a le pouvoir de prendre connaissance, gratuitement et en temps opportun – sous réserve d'exceptions limitées – des renseignements exigés.

Je procède actuellement à une analyse en vertu de l'alinéa 79.2(1)b) de la Loi sur le Parlement du Canada, qui confère au DPB le mandat de préparer des rapports sur les questions qui revêtent une importance particulière à l'égard des finances ou de l'économie du pays et qui sont mentionnées dans le plan de travail annuel.

Pour cette analyse, des membres de mon personnel ont contacté des membres de votre personnel pour une discussion technique concernant le système de tarification basé sur les résultats, plus particulièrement pour examiner la manière dont nous allons modéliser le programme avant et après 2022. Des discussions similaires ont eu lieu dans le passé et nous vous remercions pour les éclaircissements que vos collaborateurs nous ont fournis.

Je demande des informations plus récentes concernant le système de tarification basé sur les résultats, qui peuvent être discutées entre les fonctionnaires de nos bureaux respectifs.

Si vous ou votre personnel avez des questions concernant cette demande d'information, vous pouvez communiquer directement avec l'analyste responsable, Philip Bagnoli (Philip.Bagnoli@parl.gc.ca, 613-286-2687).

L'objectif principal du DPB est de fournir des analyses rapides et efficaces au Sénat et à la Chambre des communes, et ainsi promouvoir une plus grande transparence budgétaire et une meilleure reddition de comptes. Ceci repose, en grande partie, sur la collaboration avec les ministères. Ce faisant, vous nous aidez à mieux servir le Sénat, la Chambre des communes, les sénateurs et les députés.

Je vous remercie à l'avance et j'attends avec impatience de recevoir votre réponse au plus tard le 27 mai 2020, afin que mon personnel puisse continuer à s'engager de manière productive avec l'expertise de votre ministère.

Je vous prie d'agréer, Madame la Sous-ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Yves Giroux
Directeur parlementaire du budget